



PAOTRED DISPOUNT
ERGUÉ-GABÉRIC
 Saison 2020 - 2021

Les Gars Sans Peur

Charte du club

Cette charte est un contrat de confiance entre le club, les licencié(e)s et les parents. Si le club dispose d'obligations, les parents et les enfants ont également des responsabilités. Lorsque je valide ma licence je m'engage à respecter les points suivants :

Le club s'engage à

1

Assurer et Licencier l'enfant auprès de la FFF

2

Mettre à disposition le matériel collectif

3

Assurer la présence d'un éducateur ou dirigeant responsable

4

Dialoguer, prévenir et être à l'écoute du joueur

5

Faire le nécessaire en cas d'incident ou d'accident

Le licencié(e) s'engage à

1

Respecter l'encadrement et les autres licencié(e)s

2

Honorer sa licence sur toute la saison sauf cas exceptionnel*

3

Être poli et donner une belle image du club à l'extérieur

4

Respecter les horaires et Prévenir le cas échéant

5

Disposer de son équipement au complet

Les parents s'engagent à

1

Accompagner son enfant jusqu'au bord du terrain

2

Participer aux déplacements des enfants suivant le planning

3

Respecter les horaires et le Fair-Play et Prévenir en cas d'absence

4

Respecter l'encadrement et leur laisser le monopole de l'intervention

5

Rester maître de vous-même et être un exemple

Les valeurs défendues par le club

La Fête — Le Respect — La Fraternité — La Solidarité — L'Effort — La Loyauté

**Sous réserve de décision du bureau directeur du club*

Merci de ramener cette charte signée à votre responsable de catégorie

NOM - Prénom du licencié(e) :
 Catégorie :
 Signature de lu licencié(e)
 (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

NOM - Prénom du Responsable légal :
 Signature du Responsable légal
 (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :